



Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle d'évaluation
des apprentissages**

du Collège de Technologie Ascent inc.

Septembre 2021

Québec 



Québec, le 23 novembre 2021

Monsieur Jean-Paul Aumais
Directeur général
Collège de technologie Ascent Inc.
1100, boulevard Crémazie Est, bureau 215
Montréal (Québec) H2P 2X2

Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 5 octobre 2021, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) du Collège de technologie Ascent Inc., adoptée par son conseil d'administration le 1^{er} juin 2021. Cet examen, réalisé conformément au *Cadre de référence* (mai 2012) de l'évaluation des PIEA, a porté sur l'ensemble de la politique, avec une attention particulière aux passages révisés.

Dans son rapport d'évaluation de février 2021, la Commission avait jugé satisfaisante la PIEA du Collège et elle avait formulé une suggestion ainsi qu'une invitation. La Commission note que le Collège a tenu compte de ces avis dans la nouvelle version de sa politique. En effet, il a apporté des modifications à la section sur l'autoévaluation et la révision en y incluant un mécanisme de révision et d'actualisation tel que suggéré par la Commission. De plus, le Collège a modifié le texte de la PIEA afin d'utiliser la mention « Incomplet (IN) » en réponse à l'invitation de la Commission.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission juge que la PIEA est maintenant **entièrement satisfaisante**.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

...2

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M. Normand W. Bernier, directeur des études